



# GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Lundi premier Avril 1793.

## NOUVELLES ETRANGÈRES.

COLOGNE, 20 mars. — Nous apprenons dans ce moment que les Prussiens, après avoir passé le Rhin, ont chassé les Français qui se trouvoient en deçà de ce fleuve du côté de Mayence, et qu'ils sont parvenus à s'établir entre cette place et Landau. Les troupes autrichiennes qui se trouvent dans les environs de Manheim ont fait en même tems un mouvement pour se rapprocher de Mayence, ensorte que cette ville sera bientôt investie et bloquée. L'armée du duc de Bourbon se rassemble de nouveau au nombre d'environ 6,000 hommes, et elle agira comme partie intégrante des armées confédérées. Tous les émigrés qui étoient ici sont partis pour s'y incorporer. L'on attend encore un grand nombre de troupes autrichiennes, qui passeront successivement par Cologne, dans l'espace de six semaines.

Landau, le 6 mars 1793.

Rapport du citoyen Hausman, sur l'état de l'armée des Vosges.

L'armée des Volges est dans la meilleure position ; Custine a été au delà de Keutznach avec deux mille hommes, il a repoussé l'ennemi,

lui a pris le château de Scromberg, ou l'ennemi a perdu beaucoup de monde, et ou nous leur avons fait 37 prisonniers, qui ont été sur-le-champ conduits à Landau.

« L'armée occupe des défilés presque inaccessibles, qui conduisent à Krentznach, Rhinsseld et Coblenz. Cette armée est presque au complet ; il n'y a point eu de désertion, pas même de congé ; nous montrions l'ennemi aux volontaires qui venoient en demander, et nous leur disions : quels regrets n'auriez-vous pas, si pendant votre absence il y avoit une affaire d'honneur : ils sont restés, et nous avons écrit à leur municipalités et à leurs départemens pour leurs affaires particulières.

« Nos troupes sont bien vêtues, bien chaussées, bien armées. Le long du Rhin, depuis Landau jusqu'à Krenschnach, il y a des redoures par tout ou il y a quelque danger à craindre. L'artillerie et les munitions y sont en abondance ; Mayence et Cassel sont des endroits inaccessibles. Au dire des gens de l'art, une armée de 100,000 hommes ne parviendroit qu'avec beaucoup de peine, après un siege de six mois à en chasser nos troupes, et elles ont pour s'y maintenir toutes les provisions nécessaires. Elles les ont tirées en pays ennemi et de celui ou elles sont,

et elles en ont même versé dans les départemens de l'intérieur.

*Molsheim, à 4 lieues de Strasbourg.* Je vais vous donner un détail exact des troubles qui viennent d'avoir lieu ici. Vous y reconnaîtrez aisément le fil de la conjuration, qui s'étend depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, depuis les Alpes jusqu'à Breda.

Depuis quelques jours, les aristocrates et les fanatiques levoient la tête dans notre petite ville. En vain le maire, la loi à la main, requéroit les citoyens de procéder au recrutement décrété; on s'y refusoit sous différens prétextes, et souvent l'on ne répondoit que par des murmures; enfin on déclara que l'on attendroit ce qui se passeroit, à cet égard, à Strasbourg, et qu'on s'y conformeroit. Vous savez que, dans ce moment même, on avoit excité des troubles à Strasbourg, à l'occasion du recrutement et le bruit courroit ici, qu'on alloit y battre la générale, et que bientôt tous les patriotes seroient égorgés.

Le maire, lassé de ces raisons et de ces délais, fit appeler tous les jeunes gens sur la place publique; ils refusèrent de s'y rendre, et l'on apprit qu'ils avoient fait le projet de sortir tous de la ville, ce qui engagea, le maire à en faire fermer les portes. Mais, soit qu'il fut trop tard, soit que les jeunes gens trouvassent moyen de s'évader par-dessus les murs, ou par quelque issue, il ne s'en trouva plus dans la ville qu'un très-petit nombre. Ceux qui étoient sortis, se répandirent aussitôt dans les villages voisins, et engagèrent ou forcèrent les jeunes gens à se joindre à eux, pour égorgés, disoient-ils, tous les patriotes, mettre le feu à leurs maisons, et remettre le roi sur le trône. En effet, il se forma bientôt une troupe de six à sept cens hommes armés de fusils, fourches, faux, poignards et massues; quelques-uns portèrent des torches. On a remarqué que les massues étoient en grand nombre et fort artistement travaillées, ce qui prouvé que le complot étoit formé depuis longtemps, et qu'on avoit fait les préparatifs de l'exécution. Cette troupe, dont plusieurs membres avoient des cocardes blanches, se rendit aux portes de Molsheim, en criant: *Vive le roi! à bas la nation! mort aux patriotes, etc.* Le maire avoit fait fermer les portes; ils frappent, crient et demandent qu'on les leur ouvre. On refuse,

ils insistent. On les fait sommer de se retirer; en leur représentant le danger auquel ils s'exposent. Quelques-uns semblent y consentir, et feignent de se retirer, mais dans le dessein d'aller chercher du renfort. Le plus grand nombre reste. Enfin le maire prend un parti décisif; il fait ranger en cercle, au tour de la porte, le peu de volontaires qui étoient dans la ville, et fait ouvrir la porte; mais dans ce moment un événement dissipa tout ce rassemblement. Près de la ville est un hôpital. Quatre-vingt volontaires malades n'eurent pas plutôt appris que la ville étoit en danger, qu'ils se lèvent malgré les chirurgiens et les infirmiers, prennent les armes qu'ils peuvent trouver, partent et tombent, comme la foudre, sur cet amas de scélérats, précisément au moment où le maire faisoit ouvrir les portes de la ville. Alors les volontaires de la ville se joignent à eux; trois de ces coquins sont tués, un grand nombre blessés, et le reste prend la fuite, va se cacher dans les caves et les cheminées, et les braves volontaires vont se remettre au lit. Tout étoit fini lorsque les commissaires du département arrivèrent avec 750 hommes. Ils envoyèrent des détachemens dans les villages où étoit manifestée la révolution, pour faire arrêter les plus coupables. Les détachemens partent, et au bout de trois ou quatre heures, amènent quinze de ces malheureux qu'ils avoient arrêtés, parmi lesquels se trouve un ci-devant garde-du-roi. Vingt-cinq jeunes gens de Molsheim, premiers instigateurs de la révolte, doivent être arrêtés, mais on n'a pu en trouver que trois, de sorte que dix-huit de ces coquins doivent être maintenant dans les prisons de Strasbourg. Observez bien que cela s'est passé lundi matin, et l'on comptoit que, dans la nuit du dimanche, les patriotes seroient égorgés à Strasbourg, et des hommes crioient dans cette ville: *Vive le roi!* et ils vendoient des bagues où on lisoit: *Vive le roi!* et comme nous l'avons appris, le matin de ce dimanche, le brave général Coustard, qui nous avoit sauvé le dimanche précédent, avoit ordre de partir, pour aller reprendre je ne sais quelle isle du Rhin, dont les Autrichiens devoient s'être emparés; comme s'il n'y avoit eu que le commandant de la place de Strasbourg, qui put aller, ce jour-là, à cette expédition.

*De Redon, le 26 mars.* Vedette, je t'annonce que le peuple est débiteur, et rebelle à la loi. Il prétend que ce n'est ni pour brûler, piller et massacrer, comme on le lui a suggéré tant de fois; mais pour rentrer dans ses droits. Lassé d'être persécuté de toutes les manières, il s'est armé de batons, de fourches, et s'est rendu dans les différens districts de plusieurs départemens qui nous avoisinent, a brûlé tous les papiers constitutionnels, mis aux fers les administrateurs, et tué ceux qui ont fait résistance. l'alarme est générale, et le tocsin ne cesse de sonner depuis dix jours. Les furieux demandent un roi, l'exercice de leur religion, et le maintien de leurs propriétés. La force armée s'agit en tous sens pour les faire rentrer dans le devoir; mais malheureusement, le petit nombre de soldats de ligne qui restent dans ces parages, ne veut pas tirer sur le peuple, et les volontaires nationaux ne sont pas les plus forts. Cependant il en est venu cinq cents à Redon, qui ont du canon et de la cavalerie, avec un député de la convention, et qui menacent de faire un exemple terrible, en passant au fil de l'épée tous ces laboureurs révoltés; ceux-ci forts de leurs conscience, disent qu'ils n'ont pas peur, et qu'ils mourront pour la religion. Nous voilà donc plongés dans les horreurs d'une guerre civile. Pour surcroit de malheur, on m'assure que des troupes anglaises font une descente sur nos côtes, et qu'elles viennent appuyer la revolté des paysans qui, ont déjà détruit dix-huit districts. Le département du Morbihan est grandement menacé; mais, je le crois en sûreté par la garde des soldats des colonies, connus par l'assassinat du sieur Duplessis-Mauduit, qui étoit un aristocrate décidé. Que faire? que devenir? ceci est un combat à mort.

Signé RIVIERE.

*Paris.* On ne voit plus rouler de voitures bourgeoises à Paris, depuis qu'on a décrété que les chevaux de luxe étoient à la disposition du ministre de la guerre. On ne se soucie pas de les nourrir pour les envoyer faire des charrois militaires; on s'en passe. Les cochers de place, dits fiacres, en sont devenus plus arrogans; ils demandent hardiment le prix du Palais-

*Royal.* Et quel est ce prix? ce qu'ils veulent. On vient cependant de les augmenter de cinq sols par heure et par course; mais comment raisonner avec un homme qui vous dit: cette voiture est ma propriété, je suis libre de rouler ou de ne pas rouler. Il pleut à versé, des torrens d'eau tombent; vous voulez vous retirer avec votre femme et vos enfans: moi je veux un billet de cent sols pour vous passer le ruisseau, sans quoi, restez dans les boues, je suis libre.

§ On dit que la Belgique n'est pas tout-à-fait évacuée, et que Dumourier conserve encore Breda, où il a 12,000 hommes. Anvers, Mons, et Namur, tout le reste est libre.

§ Les plus grandes précautions avoient été prises pour empêcher Louis de communiquer avec qui que ce fut, lorsqu'il étoit au temple; apparemment que le temps a prouvé qu'elles n'étoient pas encore suffisantes pour les prisonniers: on vient d'ordonner l'élevation d'un nouveau mur.

Nous devons redoubler plus que jamais d'activité, dit Hébert; on voit chaque jour des particuliers roder autour du temple, ce n'est sûrement pas sans dessein: souvenez-vous de l'ancien dicton: le roi ne meurt jamais, je n'ai pas besoin de vous en dire davantage.

On demande si les prisonniers du temple continueront de jouir de la promenade du jardin; il n'est pas naturel de les empêcher de prendre l'air. Chauvet trouve qu'il seroit dangereux de le souffrir; il expose les inconvéniens qui pourroient en résulter. Burleau demande que l'on adapte des jalousies aux créneaux qui régnerent autour de la plate-forme, et enfin le conseil arrête:

- 1°. Qu'il sera procédé incessamment à la clôture immédiate et au déblaiement du pourtour de la tour du temple.
- 2°. Que l'administration des travaux publics est chargée d'exécuter le tout dans le plus court délai.
- 3°. Que la promenade dans le jardin sera interdite aux prisonniers; mais qu'ils pourront se promener sur la plate-forme, et que des jalousies à Claire-voie seront apposées aux créneaux; qu'un chemin plat sera établi autour du mur, pour que les patrouilles puissent aisément faire le tout.

§ *Section du Finistère.* Une députation de la société républicaine des Gobelins est admise : l'orateur annonce qu'il vient d'apprendre qu'on a découvert à Chantilly, dans le ci-devant palais du traître Condé 2,200 marcs d'or, et quelque chose encore de plus précieux encore ; la correspondance de ce scélérat avec l'impudique Marie-Antoinette, et l'infâme Elisabeth, que le défaut de preuves avoit empêché jusqu'alors la convention nationale de statuer sur le sort de ces deux furies ; mais que maintenant il y en a d'existantes, la tranquillité publique, le bien général vouloient qu'on s'occupât très-incessamment du procès de ces deux femmes auxquelles la convention n'auroit jamais dû abandonner un seul instant le fils de Capet, qu'elles nourrissent du fol espoir de régner un jour et de venger la mort du dernier des tyrans, en exécutant auprès de lui l'ancien cérémonial des despotes. L'orateur conclut à ce que les sections de Paris et les autorités constituées se réunissent à l'effet de rédiger une adresse à la convention, tendant à ordonner l'instruction du procès de ces trop célèbres criminelles, et sur les mesures à prendre pour qu'à l'avenir le fils Capet ne succède point à son père en partageant ses crimes, et pour lui ôter tout moyen de nuire à la république.

L'assemblée applaudissant à ces sages propositions, et considérant combien il est important pour le salut de la république d'adhérer à la demande de la société républicaine des Gobelins, arrête que des commissaires nommés dans son sein seront chargés de la communiquer au corps électoral, avec invitation aux électeurs d'en prendre copie, et d'en faire part dans leurs sections respectives, en les invitant à faire passer à la section du Finistère leurs décisions, et arrête que les mêmes commissaires se rendront à la commune pour donner la même communication.

#### CONVENTION NATIONALE.

Séance du dimanche 31 mars.

Une lettre de Nantes, datée du 25, annonce que les brigands occupent un des côtés de la

Loire, ce qui les rend maîtres du cours de cette rivière.

Favereau, directeur de la fonderie d'Indret, a fait toutes les dispositions nécessaires pour défendre cet établissement sur lequel les révoltés vouloient se porter pour avoir de la poudre et du canon. Il a même à l'aide de ses ouvriers, chassé 60 des brigands qui alloient piller une ferme. Les habitans de Paimboeuf se sont portés à l'envi pour repousser les brigands, et y ont réussi.

Les épiciers de Paris, pillés le 25 février dernier, viennent demander une indemnité. D'accord, dit Bentaboles, mais quand ils auront restitué ce qu'ils ont gagné sur la vente ; on improuve Bentabole et on renvoie la pétition aux comités.

On réclame un secours pour Sedan, prêt à être attaqué par l'armée de Beaulieu. On lui accorde cent mille livres.

La municipalité de Marseille veut désorganiser le bureau de santé et le bureau provisoire du commerce. Un décret les conserve provisoirement jusqu'au rapport qui sera fait de l'adresse de Marseille.

La tragédie de Merope qu'on se propose de représenter sur plusieurs théâtres, fournit aux aristocrates l'occasion d'insulter à la liberté, on décrète qu'il sera fait incessamment un rapport sur la surveillance à exercer sur les théâtres. La municipalité est chargée d'empêcher la représentation de Merope.

Des nouvelles qui arrivent du Poitou et de la Bretagne, font rendre le décret par lequel le ministre de la marine est chargé de prendre les mesures nécessaires pour préserver les côtes de la Bretagne et du Poitou de toute invasion des ennemis.

On s'abonne à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, N°. 3. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 sols pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.